



Montreuil, le 02/06/2021

CTR du 31 mai 2021

La fin de la mission de la Caisse des Dépôts et Consignations se poursuit dans les DOM

Depuis janvier 2019, la CGT avait alerté les collègues sur le désengagement de la DGFiP concernant la mission relative à la Caisse des dépôts et Consignation (CDC). Sous prétexte d'être « plus proche de ses clients », une restructuration s'engageait en métropole entraînant son lot de suppressions d'emplois. Engagée notamment par la suppression totale des chargés de clientèle, agents qui appartenaient tous à la DGFiP, ce désengagement se mesurait à tous les niveaux :

- par la mise en place de nouveaux outils informatiques
- par l'absence de formation
- par le manque de suivi dans les restructurations

À présent, c'est en toute logique que cette restructuration se poursuit dans les départements d'outre-mer. Des arguments de même nature viennent justifier l'abandon de ces missions :

- la lourdeur des tâches
- la trop grande technicité requise

Évidemment, la Direction générale ne propose aucune embauche pour subvenir à la lourdeur de la tâche, ni aucune formation pour résoudre la question de la technicité nécessaire.

Comme en métropole, la DG propose aux agents de suivre la mission (ils en auraient donc la capacité technique !).

Il y a cependant une différence notable : Comment peut-on imaginer qu'un agent suive sa mission à plusieurs milliers de kilomètres de chez lui ?

Il n'y a pas de distance plus grande que de suivre une mission abandonnée outre-mer en métropole.

Cela ne choque nullement la DG qui constate qu'aucun agent n'ait désiré venir s'installer en métropole !

En revanche, on ne peut qu'observer la concentration du travail qui s'accroît sur les sites (de plus en plus rares) où s'exercent encore les travaux de la mission relative à la CDC.

La logique de réduction des coûts, de surspécialisation du travail et d'abandon des missions de la DGFiP se précise et se vérifie constamment.

La CGT Finances Publiques s'y est toujours opposée et ne peut que craindre une dégradation des conditions de travail sur les sites d'Angoulême et Nantes.

La CGT Finances Publiques ne peut que déplorer l'abandon de la mission dans les départements d'outre-mer dans la droite ligne du mouvement amorcé en métropole sous les mêmes raisons fallacieuses.



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfi.finances.gouv.fr ✉ dgfi@cgt.fr t : 01.55.82.80.80 -
☎ : 01.48.70.71.63 f : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) b : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

